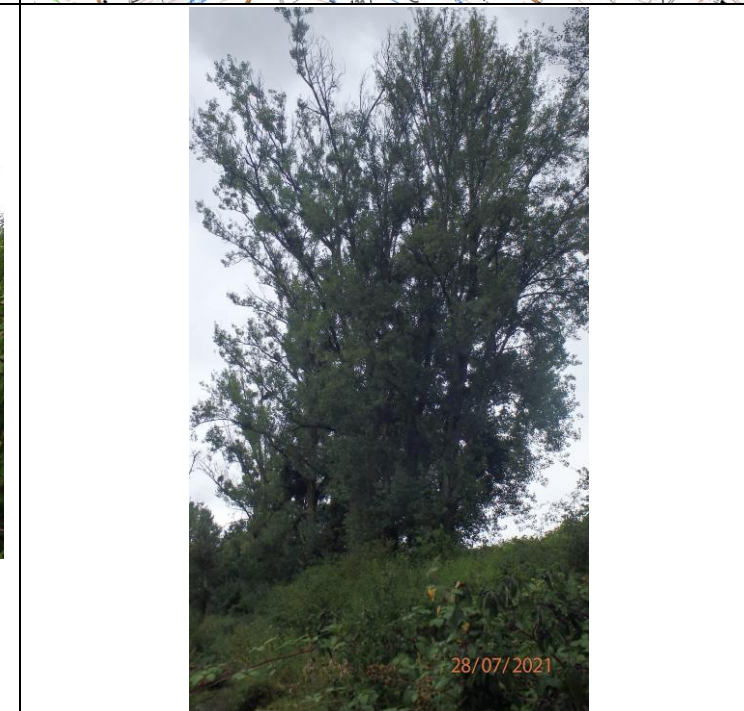
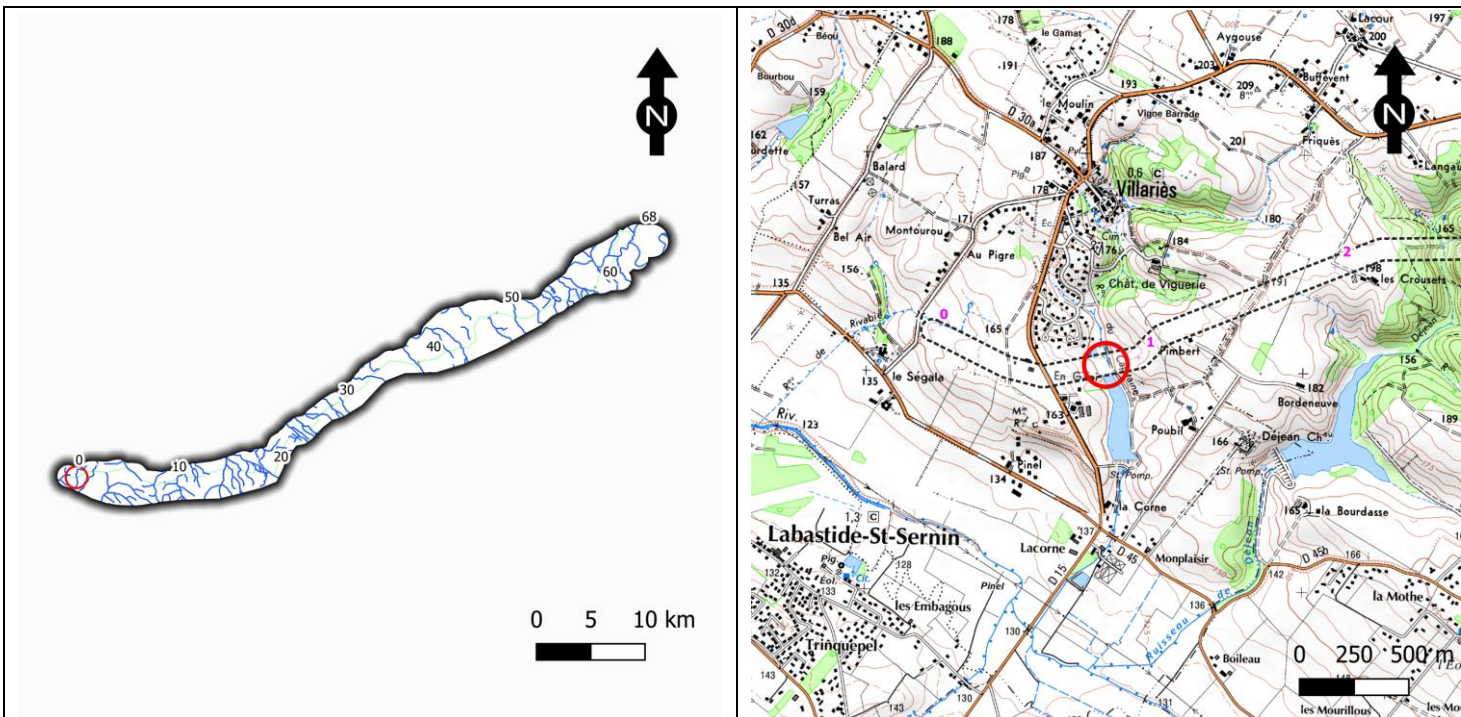


FICHE N°1 : RUISSEAU DU CAPITAINE

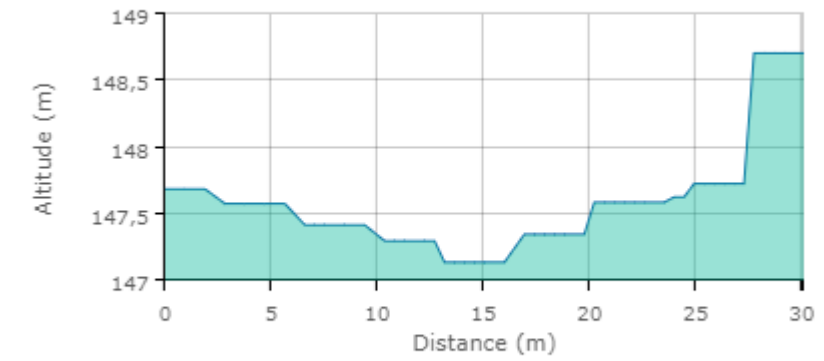
SITUATION GEOGRAPHIQUE

Département	Haute Garonne (31)
Commune et lieu-dit	Villariès – En Gani
PK (Point kilométrique)	0.880
Unité hydrographique de référence	Hers Mort Girou
Sous bassin versant	Le Girou du confluent de l'Algans au confluent de l'Hers mort



Parcelle inaccessible, le profil ci-après est un extrait réalisé à partir de géoportail

PROFIL ALTIMÉTRIQUE



Distance totale : 30 m Dénivelé positif : 1,57 m
Dénivelé négatif : -0,55 m Pente moyenne : 8 %

ÉTAT DES LIEUX : PARAMETRES PHYSIQUES, HABITATS ET ESPECES

Contexte environnemental

Occupation du sol	Rive droite : Culture (tournesol) Rive gauche : Zone boisée
Remarques	

FICHE N°1 : RUISSEAU DU CAPITAINE

Etat de la masse d'eau

L'état du Ruisseau du Capitaine est inconnu. Le tableau ci-dessous présente l'état de la masse d'eau « Le Girou du confluent de l'Algans au confluent de l'Hers mort », exutoire du Ruisseau du Capitaine.

	Etat de la masse d'eau (évaluation SDAGE 2022-2027)	Objectif d'état de la masse d'eau (SDAGE 2022-2027)
Etat écologique	Mauvais	Objectif moins strict
Etat chimique (avec ubiquistes)	Bon	/
Etat chimique (sans ubiquistes)	Bon	Bon état 2015




Caractéristiques hydro-morphologiques

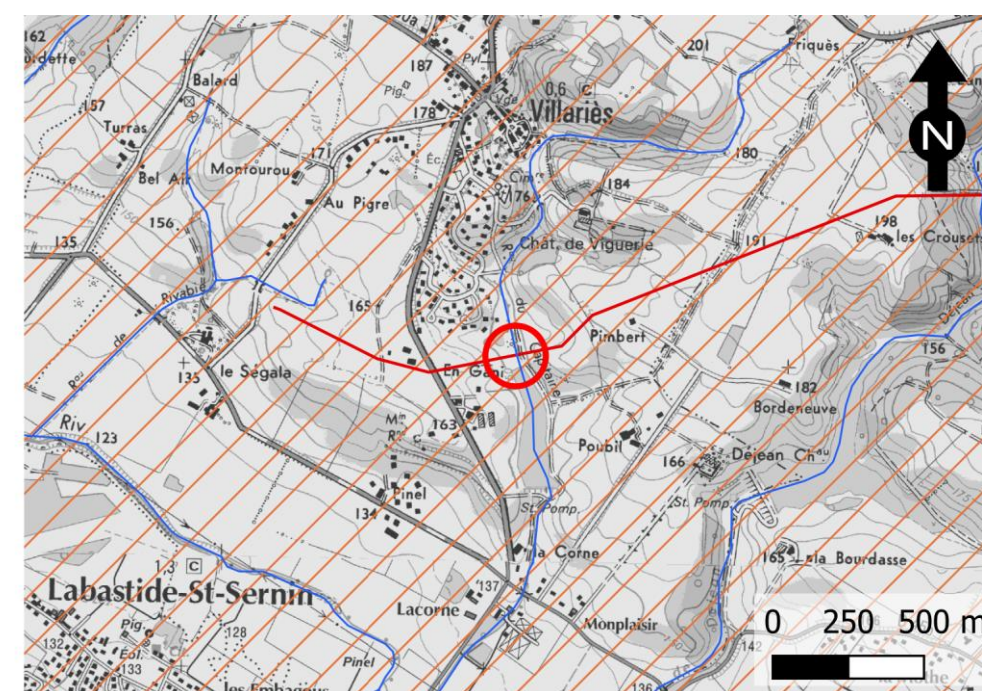
Régime hydrologique	Régime (IGN) : Permanent Débits de références : $Q_{MNA5} = 1 \text{ l/s}$ $Q_{\text{moyen annuel}} = 5 \text{ l/s}$ $Q_{28/07/2021} = 3 \text{ l/s}$
Berges	La hauteur de berge : <ul style="list-style-type: none"> Rive gauche : inconnue Rive droite : inconnue Pente de berge : <ul style="list-style-type: none"> Rive gauche : 1/1 Rive droite : 1/1
Lit mineur et écoulement	Largeur de l'écoulement : 1 à 2 mètres Largeur haut de berge : inconnu Substrat : inconnu
Végétation rivulaire	La strate herbacée est très présente, quelques arbres clairsemés en rive gauche, et forêt d'arbre mort en rive droite.
Continuité écologique	Présence d'une strate herbacée.

Enjeux hydro-écologiques

Zonages réglementaires

Zonages environnementaux	Natura 2000 : « Vallée de la Garonne de Muret à Moissac » (FR7312014) 11 km ZNIEFF de type 1 : « Forêt de Buzet » (730010260) à 6.3 km
Catégorie piscicole	Non
Zone de Répartition des Eaux	ZRE 3101 (Arrêté préfectoral n° 38 du 05 mars 1996)
Classement L.214-17-I du Code de l'environnement	Non
Arrêté préfectoral de la Haute Garonne frayères en date du 29 Aout 2013	Non

 Ecoulements
 Tracé retenu
ZRE
 ZRE3101



Inventaires piscicoles – frayères

Espèces piscicoles sensibles	Pas concerné par sondages piscicoles
Autres espèces piscicoles présentes	
Frayères potentielles	

Habitats – faune – flore – zones humides

Habitats	Rive ouest : 87.1 Terrains en friche Rive est : 44.4 Forêt de Frêne et Peuplier
Faune	Entomofaune : Agrion de Mercure Avifaune : Bihoreau gris (alimentation) Reptiles : Couleuvre vipérine
Flore	RAS
Zone humide	Rive ouest : ZH sur le critère PEDOLOGIE à (0 – 50 m) du cours d'eau Rive est : ZH sur le critère HABITAT à (0 – 20 m) du cours d'eau

FICHE N°1 : RUISSEAU DU CAPITAINE

Synthèse des enjeux

Type d'enjeu	Paramètres pris en compte	Niveau d'enjeu
Morphologie / Hydrologie / Hydraulique	Largeur moyenne de l'écoulement	2 m
	Hauteur de berge	inconnue
	Dénivelée entre berges	2 m
	Morphologie des berges	Raïde
	Nature du substrat	Inconnu
	Largeur de la ripisylve	RG : 3 m RD : 1 m
	Régime du cours d'eau	Permanent
	Mobilité du cours d'eau	Non
Ecologie	Zones humides	Modéré
	Enjeu habitats	Modéré
	Enjeu flore	Négligeable
	Enjeu faune	Modéré
	Zonages environnementaux	Non
	Enjeux SDAGE	
	Enjeux SAGE	
ENJEUX GLOBAL DU COURS D'EAU		Modéré

Légende (niveau d'enjeu) :

 Négligeable	 Faible	 Modéré	 Assez fort	 Fort	 Très fort
--	--	--	--	---	--

MODALITES TECHNIQUES DE TRAVAUX RETENUES ET JUSTIFICATION

1. Création de la piste et du franchissement provisoire du cours d'eau

Au regard des enjeux associés à ce cours d'eau, la création d'une piste de travail permettant aux engins de chantier de se déplacer d'une berge à une autre du cours d'eau va nécessiter la mise en place d'une gaine/une buse.

2. Mise en place de la canalisation

Le choix de la technique retenue pour la pose de la canalisation DN 200 Villariès-Albi est la souille.

3. Remise en état des berges des cours d'eau (le cas échéant)

Les différents horizons de sols prélevés lors des travaux de creusement des tranchées seront conservés séparément afin de les replacer dans le même ordre et sans apport de matériaux une fois la canalisation en place. On favorisera le plus possible la revégétalisation naturelle des berges. En cas de confortement nécessaire, dans le cadre de ce projet, les seules techniques à utiliser seront des techniques de génie végétal (ensemencement et/ ou plantations, fascinage, lits de plants et plançons, ...)

SUIVI DES MESURES ET DE LEURS EFFETS

TEREGA effectue généralement un suivi post travaux de la remise en état des berges de cours d'eau (sur une durée moyenne de 3 ans après travaux). Il s'agit notamment de vérifier la stabilité des berges, la reprise des végétaux, les conditions d'écoulement.